



Procès-verbal de la **séance extraordinaire** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le 26 avril 2021 sous la présidence de M. le Maire, Jocelyn Boucher, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Germain Lévesque	siège no 1
Mme Carmen Sabourin	siège no 2
M. Félix Labrecque	siège no 3
M. Patrick Larochelle	siège no 5
Mme Josée Laverdière	siège no 6

Est également présente, Mme Katy Fortier, Directrice générale & Secrétaire-trésorière.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. OCTROI CONTRAT SYSTÈME DE DÉPHOSPHATATION
4. OCTROI CONTRAT REMPLACEMENT DE TÊTES DE RUE À LA DEL
5. EMPLOIS ÉTUDIANTS
6. COLLECTE DES ENCOMBRANTS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

#### Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire

*Conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié à tous les élus tel que requis et le quorum est respecté.*

*Monsieur le maire Jocelyn Boucher constate le quorum et ouvre la séance à 19h00*

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

54-04-21

#### Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Carmen Sabourin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

### **3. OCTROI CONTRAT SYSTÈME DE DÉPHOSPHATATION**

---

[55-04-21](#)

#### **Octroi contrat système de déphosphatation**

**ATTENDU** qu'à la suite du dépôt de la demande d'aide financière déposée dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – sous-volet 1.2 Installation d'un système de déphosphatation concernant la problématique du respect de l'exigence en phosphore (9,8 mg/l) à la sortie de la station d'épuration des eaux usées a été jugée prioritaire par le Ministère le 17 février 2021;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a déposé au SEAO, le 10 février 2021, les documents d'appel d'offres pour l'ajout d'un système de déphosphatation à la station d'épuration;

**ATTENDU QUE** les soumissions reçues ont été ouvertes le 18 mars 2021;

**ATTENDU QU'**une seule soumission a été déposée;

- Construction Déric Inc. : 550 156\$ incluant les taxes

**ATTENDU QUE** la soumission déposée par Construction Déric a été jugée conforme par la firme de consultant;

**ATTENDU QUE** le Ministère, le 13 avril 2021, a rendu admissible à une aide financière de 494 444\$ (85% du projet) s'appliquant à un coût maximal admissible de 585 228\$ dans le cadre du sous-volet 1.2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau pour le projet d'ajout d'un système de déphosphatation à la station d'épuration;

**ATTENDU QUE** l'ajout d'un système de déphosphatation à la station d'épuration est admissible aux travaux réalisés par le Programme de la taxe sur l'essence contribution du Québec 2019-2023;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. le conseiller Germain Lévesque

**APPUYÉ PAR** M. le conseiller Félix Labrecque

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'OCTROYER** le contrat d'ajout d'un système de déphosphatation à la station d'épuration à Construction Déric Inc. au coût de 550 156 \$ incluant les taxes;

**ÉTANT ENTENDU QUE** les coûts de cet ajout seront défrayés comme suit :

- 494 444 \$ dans le cadre du sous-volet 1.2 du PRIMEAU
- 90 784 \$ par le Programme de la taxe sur l'essence contribution du Québec 2019-2023

### **4. OCTROI CONTRAT REMPLACEMENT DE TÊTES DE RUE À LA DEL**

---

[56-04-21](#)

#### **Octroi contrat remplacement de têtes de rue à la DEL**

**ATTENDU QUE** DL Entrepreneur électriciens & Associés a déposé une soumission pour le remplacement de 58 têtes de rue DEL au montant de 28 544\$ excluant les taxes pour la totalité des travaux;

**ATTENDU QUE** le volume de commande de DL Entrepreneurs électriciens & Associés est plus élevé que ce qu'il avait prévu, 10% de rabais a été offert à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la conversion des luminaires de rue s'inscrit dans une démarche de saine gestion énergétique;

**ATTENDU** qu'avec la conversion du réseau de luminaires de rues vers la technologie DEL, la municipalité pourra profiter d'une infrastructure d'éclairage amélioré et sécuritaire;

**ATTENDU QUE** l'éclairage DEL permet une économie d'énergie;

**ATTENDU QUE** le retour sur investissement est d'environ 6 ½ ans.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Josée Laverdière  
**APPUYÉ PAR** M. le conseiller Patrick Larochelle  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'OCTROYER** le contrat de remplacement de têtes de rues à la DEL au coût de 25 690\$ excluant les taxes;

**ÉTANT ENTENDU QUE** ces sommes seront payées à même le surplus cumulé de la municipalité.

## **5. EMPLOIS ÉTUDIANTS**

---

[57-04-21](#)

### [Emplois étudiants](#)

**ATTENDU QUE** dans le cadre du Programme d'emploi été Canada la municipalité recevra une subvention pour l'embauche d'un étudiant;

**ATTENDU** les tâches à effectuer en période estivale.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Carmen Sabourin  
**APPUYÉ PAR** M. le conseiller Félix Labrecque  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE PROCÉDER** à l'affichage de 2 postes pour l'été 2021.

## **6. COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

---

[58-04-21](#)

### [Collecte des encombrants](#)

**ATTENDU** certaines demandes citoyennes;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire aider ses citoyens en faisant la promotion d'un environnement agréable et sécuritaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Carmen Sabourin  
**APPUYÉ PAR** Mme la conseillère Josée Laverdière  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** la Municipalité organise une collecte des encombrants;

**ÉTANT ENTENDU QUE** les citoyens devront apporter à un endroit désigné leur encombrant : Bois, métal, les matières résiduels n'entrant pas dans les bacs roulants.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

---

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

---

La séance est levée, il est 20h15.

*Jocelyn Boucher*  
*Maire*

*Katy Fortier*  
*Directrice Générale & Sec. Très.*